Lyon : pendant les émeutes, un iranien en situation irrégulière avait pillé pour 25 000 euros de bouteilles d'alcool et de matériel informatique. Alors qu'un an de prison avait été requis, il écope de six mois ferme

26/07/2023 à 22h52



Le 30 juin dernier, les boutiques du centre-ville de Lyon avaient été victimes de pillages dans le cadre des émeutes suite à la mort de Nahel. Si la plupart des pilleurs avaient pris la fuite avec quelques articles dans les bras, cet Iranien en situtation irrégulière a battu des records. En effet, à la faveur de deux pillages, il avait récupéré pour 25 000 euros de produits. Il a eu besoin de deux voyages.

Il avait ainsi volé des bouteilles d'alcool dans un Aldi du 3e arrondissement puis du matériel informatique dans le magasin Prink sur le cours Gambetta.

C'est d'ailleurs en sortant de ce dernier qu'il avait été

arrêté en flagrant délit.

Jugé mardi, le jeune homme de 25 ans est resté muet dans le box. Selon le Progrès, **1 an de prison a été requis. Mais les juges ont abaissé sa peine à 6 mois de prison. Il a ensuite été écroué.**

Lyon Mag